

COMPTE RENDU



31/03/2023

POINT D'ÉTAPE DDPN Réunions des 27 et 30 mars 2023

PRÉSENTATION DU CALENDRIER ET DÉCLINAISONS NATIONALES, ZONALES, INTERDÉPARTEMENTALES ET DÉPARTEMENTALES DE LA RÉFORME.

L'ÉQUIPE DE PRÉFIGURATION A UNE VOLONTÉ DE CLARTÉ SUR LE POSITIONNEMENT DE LA PTS. ELLE SERA RATTACHÉE À LA DNPJ.

ORGANISATION TERRITORIALE

Échelon national, nouvelles directions actives (DN)
création de la DRHFS (ressources humaines, des finances et du soutien).

Échelon zonal
échelon de coordination des moyens, de pilotage des moyens – DZ, échelon non opérationnel.

Échelon départemental / interdépartemental avec 56 DDPN / 36 DIPN
CSP : 2 filières actuellement, les chefs de circonscriptions deviennent des chefs de circonscriptions de PN.
Spécificité de la Grande Couronne : un DIPN 78 (Versailles) et un DIPN 77, les autres départements seront en DDPN.
Le chef DIPN n'aura pas autorité sur le DDPN.

CALENDRIER

Échelon national en préfiguration avec tous les directeurs centraux et les DISA actuelles depuis février.

Échelon territorial : mi/fin avril, début des séminaires des Directeurs Zonaux.

Le SNPS est auditionné à l'instar des directions centrales.
M.ANGELINO sera l'interlocuteur pour le SNPS auprès des Directeurs Zonaux

Un point d'étape mensuel sera réalisé par la DGPN.

Le SNPPS sera associé aux groupes de travail.

3ème phase : une fois les DDPN / DIPN nommés début septembre, la réforme sera mise en place
le 1er janvier 2024

Le SNPS sera directement rattaché au DGPN (juridiquement) en tant que Service à Compétence Nationale.

Orientation du Livre Blanc.

Le SNPS devra intégrer la doctrine DNPJ pour rester en relation avec les services territoriaux et centraux. Il conservera l'autorité fonctionnelle de toute la filière. La préfiguration a fait le choix de maintenir le SNPS en qualité de direction active de la PN rattachée au DGPN pour permettre de maintenir et sécuriser les budgets PTS (matériel, formation).

Les conclusions de la préfiguration sur la réforme pour la PTS sont :

- Rationaliser l'emploi des agents qualifiés sur les sites;
- Optimiser les résultats / taux de couverture (réfléchir sur la gestion du temps de travail par exemple, cycles, système de permanence);
- Au niveau des DZPN : un DZ-PTS pour pilotage activité au sens large de la zone;
- Au niveau local / départemental : un poste de chef départemental clairement identifié et positionné . Le SNPPS a rappelé qu'il faudra que ce poste soit une fonction et non une mission;
- Concernant les SCN, une audience a été sollicitée auprès du SNPS.

Au sein de la DRHFS (ex DRCPN), création d'un Bureau RH des Personnels Scientifiques après de nombreuses demandes de notre part pour permettre une gestion plus fluide de notre filière.

AU SNPPS NOUS CONTINUONS DE PROPOSER

- Créer des coordinateurs / délégués départementaux au plus près des DDPN;
- Accompagner localement le rôle des DZ en place;
- Revoir les protocoles de compétences en incluant les coordinateurs départementaux PTS qui sont les plus à même de connaître les besoins réels et les aménagements à mettre en place sur leur département;
- Ne pas cloisonner les services de PTS et former tous les personnels de PTS . Ne pas faire des généralistes d'un côté et des spécialistes de l'autre;
- Apporter une vision au plus près de la réalité des besoins en personnels et en matériel;
- Adapter la politique RH en fonction de l'activité réelle et du type de délinquance;
- Revoir entièrement le parc auto en l'uniformisant avec des véhicules confortables adaptés et équipés;
- Un DDPN souhaitant avoir des bons résultats en matière de PTS devra obtenir de la part du SNPS la liberté nécessaire pour que les agents puissent travailler avec suffisamment de moyens et de personnels.

Le SNPPS a montré une fois de plus son positionnement face à l'Administration

Nos revendications sont entendues par le DGPN et l'ensemble des DISA.

Nous restons la force de proposition de la Police Scientifique sans ambiguïté PATS et sommes en train d'obtenir la reconnaissance d'une singularité de notre filière (propos du DGPN et du DRCPN) dans cette réforme d'envergure de la Police Nationale de la part du SNPS, de la DRHFS, de la DNSP, de la DNPJ et du DGPN.

Une victoire pour tous les Policiers Scientifiques !